

LA FRANCE : POPULATIONS, PEUPLEMENT, TERRITOIRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Yannick Clavé

L'étude des populations et des dynamiques de peuplement, en France métropolitaine et en outre-mer, est un des courants les plus anciens de la géographie, déjà largement abordée par l'École vidalienne à la fin du XIX^e siècle, avant la naissance d'une véritable géographie de la population dans les années 1950, à l'initiative de plusieurs pionniers parmi lesquels Pierre George. Comme il l'écrit dès 1950, « *une géographie de la population trouve son objet dans l'examen des rapports entre le comportement des collectivités humaines et le milieu géographique* », avant de publier, l'année suivante, sa fameuse *Introduction à l'étude géographique de la population du monde*, préfacée par Alfred Sauvy ; cet ouvrage fondateur sera suivi d'autres références, comme sa *Géographie de la population* en 1965 et rééditée à plusieurs reprises. Mais cette branche de la géographie a été considérablement renouvelée et enrichie depuis les années 1990, face au poids des dynamiques spatiales et des évolutions et recompositions territoriales, à toutes les échelles, qui en découlent. Elle permet d'appréhender la France et ses territoires dans toute leur complexité, en mettant en évidence les lignes de force et encore davantage les mutations, tout en évitant les visions trop simplistes en ayant recours au contraire à des approches nuancées et différenciées. L'étude des populations et du peuplement se fait de manière conjointe, car l'articulation de ces deux notions permet une compréhension fine des dynamiques territoriales. C'est ce que rappelle Denise Pumain dans son article « Peuplement » publié sur *Hypergé* en 2008 : « *les variations du peuplement dans l'espace et dans le temps, qu'il soit dense ou lâche, pérenne ou saisonnier, groupé ou dispersé, ancien ou récent, sont l'un des premiers indicateurs de la valeur géographique des régions et des territoires et ont été très tôt insérées dans le questionnement de la géographie* ».

Loin de se réduire à une seule approche démographique, l'étude géographique des populations aborde l'ensemble des composantes et des dynamiques spatiales en lien avec les populations : la trame du peuplement et ses facteurs explicatifs (l'histoire n'en étant qu'un parmi d'autres), y compris dans des types d'espaces spécifiques comme les frontières ou les littoraux, les mouvements des populations à toutes les échelles, les mobilités, les flux d'immigration, l'aménagement des territoires, les risques naturels, les modes d'habiter, les dynamiques périurbaines, les mutations dans les espaces ruraux, la métropolisation, la question des inégalités socio-spatiales ou encore des inégalités de genre... Le programme est d'une très grande richesse et permet d'explorer bien des facettes de la géographie des territoires français, en France métropolitaine comme en outre-mer.

Populations, peuplement, territoires : quelles définitions ?

Les populations

L'étude de la population est loin d'être une spécificité de la géographie, car elle partage cet objet d'étude avec la plupart des autres sciences sociales (sociologie, histoire ou encore anthropologie). La géographie s'intéresse plus particulièrement à la spatialisation, c'est-à-dire l'inscription dans l'espace des faits démographiques : ainsi, pour l'étude du phénomène du vieillissement de la population, le statisticien s'intéressera surtout aux indicateurs chiffrés en procédant à des calculs pointus, le sociologue se questionnera sur la place croissante prise par les personnes âgées dans notre société et sur les nouveaux comportements de ces dernières, l'historien réfléchira aux causes anciennes de ce phénomène et s'attachera à retracer l'évolution démographique des derniers siècles. Le géographe, lui, essaiera de comprendre où le vieillissement est le plus marqué et d'établir des liens avec d'autres données spatialisées. L'étude de la population est ainsi l'une des branches les plus classiques de la discipline géographique, que l'on a tendance à appeler parfois la « démogéographie ». Le terme de « population » prend en réalité trois significations différentes et complémentaires :

- l'ensemble des habitants d'un territoire ;
- une valeur numérique (le nombre d'habitants) ;
- l'ensemble des caractéristiques démographiques de ces habitants (natalité, mortalité, fécondité...).

Au 1^{er} janvier 2021, la France compte environ 67 millions d'habitants dont environ 2,8 millions dans les territoires de l'outre-mer, ce qui en fait le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne derrière l'Allemagne (82 millions). La population croît d'environ 300 000 habitants chaque année, soit un accroissement naturel en moyenne de 0,3 %. La population française connaît par ailleurs une croissance continue depuis plusieurs décennies, assurée aujourd'hui à 40 % par le solde migratoire (environ 50 000 immigrés demeurent sur le territoire chaque année, sur environ 150 000 qui y entrent) et à 60 % par le solde naturel c'est-à-dire par un excédent des naissances puisque le taux de natalité atteint aujourd'hui 12 ‰ (soit environ 800 000 naissances au cours d'une année) tandis que le taux de mortalité se maintient à un niveau bas, autour de 8 ‰, même s'il peut subir des variations conjoncturelles (ainsi avec une crise pandémique comme celle de la Covid-19). Avec un indice de fécondité qui se situe à environ 1,8 enfant par femme en moyenne, la France se situe certes désormais en dessous du seuil de renouvellement des générations (2,1), mais elle demeure l'un des pays d'Europe les plus dynamiques sur le plan de la démographie.

L'emploi du pluriel dans l'intitulé du programme invite par ailleurs à prendre en compte la population dans toute sa diversité, aussi bien démographique, que sociale, culturelle ou genrée :

- sa diversité démographique : le géographe comme le démographe s'intéressent à la diversité des origines d'une population, ce qui implique l'étude des phénomènes migratoires mondialisés donc des populations nées hors du territoire national. Ils s'intéressent aussi aux caractéristiques démographiques en termes de natalité et de mortalité, et aux rapports entre les classes d'âges et les générations ;
- sa diversité sociale : il s'agit d'étudier la composition socio-professionnelle de la population, et les inégalités territorialisées qui en résultent, avec des analyses précises qui ne peuvent se résumer à une simple opposition entre métropoles et territoires « périphériques ». Une géographie de la

pauvreté et des marginalités (urbaines et rurales), avec prise en compte de l'échelle micro-locale, s'est par ailleurs développée depuis une quinzaine d'années ;

- sa diversité culturelle, envisagée selon un large spectre ;
- sa diversité genrée, ce qui pose notamment la question de la place des femmes et des minorités sexuelles dans l'espace, particulièrement dans les territoires urbains (échelle du quartier et de la rue).

Le peuplement

Le peuplement désigne la manière dont les habitants se répartissent sur un territoire à différentes échelles et selon des logiques diverses liées aux contraintes naturelles, à l'accessibilité, aux mobilités, à la métropolisation ou encore aux possibilités d'emplois. De ce point de vue, la population française a connu au cours de ces trente dernières années trois dynamiques majeures :

- une croissance démographique soutenue, mais qui affecte différemment les territoires ;
- une tendance toujours plus forte à l'urbanisation et à la métropolisation ;
- une mobilité de plus en plus marquée y compris à l'échelle locale.

Le peuplement est avant tout un processus, qui évolue en permanence sur le long terme (prise en compte des échelles temporelles) sous l'effet de diverses dynamiques (les mobilités résidentielles en particulier) et avec des traductions territoriales (polarisations et concentration au profit des aires métropolitaines, déprise dans certains territoires ruraux isolés...). Il est donc important de ne pas avoir une vision figée du peuplement, et de ne surtout pas à le réduire à une simpliste opposition entre des « vides » et des « pleins ».

Les territoires

Objet principal de la géographie, le territoire est un espace approprié par une société humaine et ses différents acteurs. Cette appropriation prend plusieurs formes : l'établissement de frontières, la mise en place d'un État et de découpages administratifs, la réalisation d'aménagements et les différentes formes de mise en valeur qui en découlent (industrie, agriculture, tourisme, transports, villes...). Elle passe aussi par des pratiques spatiales (mobilités en particulier) et des représentations. Le territoire est étroitement lié aux populations et au peuplement : c'est en le peuplant et en l'habitant qu'une société occupe, aménage et s'approprie un territoire.

Indiquée au pluriel, la notion de « territoires » implique dans le programme :

- la prise en compte de la France métropolitaine et de l'outre-mer, d'autant que les contrastes entre ces deux ensembles territoriaux peuvent être très marqués ;
- la mobilisation de toutes les échelles spatiales, du national au local ;
- l'articulation entre ces échelles, avec une nécessaire réflexion sur les dynamiques de peuplement notamment sur les « vides » et les « pleins » à chaque échelle (un phénomène observé à une échelle ne l'est pas nécessairement à une autre).

La nécessité d'une approche multiscalaire et la prise en compte de l'outre-mer

Comme l'indique clairement le pluriel dans l'intitulé du programme, il est attendu des candidats la prise en compte de toutes les échelles spatiales, depuis le territoire national (outre-mer inclus) jusqu'à l'échelle très locale, celle du quartier, de la rue voire du domicile, en passant par les régions, les départements, les bassins de vie ou encore « l'espace vécu ». Cette approche multiscalaire est valable pour toutes les thématiques du programme et la plupart des dynamiques spatiales. La trame du peuplement doit ainsi être travaillée à la fois à l'échelle nationale (les « vides » et les « pleins »), à l'échelle régionale (phénomènes de polarisation et de métropolisation, y compris dans la France des faibles densités) et à l'échelle locale (départements et bassins de vie, villes petites et moyennes, formes de polarisation autour des petits centres urbains...). Ceci est d'autant plus nécessaire que les travaux des géographes – complétés par ceux d'autres spécialités, en sociologie notamment – sont très nombreux depuis les années 2000 et ont permis une approche renouvelée de l'étude des acteurs spatiaux dans leurs réalités quotidiennes et leur ancrage dans les territoires locaux.

La prise en compte de l'outre-mer, et pas seulement les DROM, permet d'enrichir la réflexion et d'introduire dans le programme une très intéressante dimension comparative. Cette dimension comparative est double :

- entre la France métropolitaine et l'outre-mer : les contrastes sont souvent très marqués en termes de dynamiques démographiques et de peuplement, qui se font aujourd'hui à un rythme plus rapide en outre-mer, y compris la périurbanisation ; en revanche, certains processus comme la métropolisation sont peu marqués en outre-mer ;
- entre les territoires ultramarins : tandis que la croissance démographique tend aujourd'hui à se ralentir dans les Antilles, avec une trajectoire démographique désormais comparable à celle de la métropole, en revanche la transition démographique est toujours en cours à La Réunion, et encore davantage en Guyane et à Mayotte (où s'ajoute le problème spécifique d'une immigration clandestine difficilement contrôlable).

Une démarche géographique globale

La formulation du programme indique que le sujet ne se limite pas à une simple géo-démographie. Bien entendu, les fondamentaux de la démographie doivent être connus – en particulier tout le vocabulaire sur les notions (natalité, mortalité, fécondité...) et les concepts (comme la transition démographique) de base – mais il faut aller au-delà. Le programme demande de mobiliser la pluralité des approches de la discipline géographique pour analyser populations, peuplement et territoires à l'aune de composantes démographiques, sociales, culturelles, économiques, environnementales ou encore politiques.

Les mobilités des populations au cœur des processus de peuplement

Les mobilités, dans toutes leurs dimensions, occupent une place importante dans les processus de peuplement et les pratiques spatiales des populations. Les mobilités se déploient à toutes les échelles spatiales, depuis le territoire national (la mobilité résidentielle qui implique un changement de région) jusqu'au local (mobilités pendulaires, mobilités « triangulaires », mobilités liées à la satisfaction d'autres

besoins comme la santé ou les loisirs). L'analyse des mobilités est, en soi, un champ très structuré de la recherche en géographie, qui a progressivement émergé à partir des années 1960-1970 quand les géographes ont commencé à s'intéresser à la périurbanisation et à ses dynamiques. L'étude des mobilités se fonde aussi sur un ensemble d'outils et d'approches habituellement pratiqués par les géographes : analyse spatiale, cartographie de l'évolution des lieux de peuplement et des mobilités, cartogramme ou anamorphose, cartes par isochrones, analyse des pratiques et des représentations des habitants, mobilisation de cartes mentales, enquêtes sociales et sociologiques (par exemple sur la périurbanisation et les « néo-ruraux »), etc. Dans ce cadre, la notion d'« habiter polytopique » développée par Mathis Stock peut être mobilisée (*L'hypothèse de l'habiter polytopique*, 2006). Les individus dans les sociétés contemporaines se caractérisent par une plus grande mobilité, avec la multiplication des lieux pratiqués et, parfois, des résidences multiples. Il en résulte un mode d'habiter qui inclut plusieurs lieux, géographiquement éloignés.

Les mobilités des populations sont par ailleurs une entrée pertinente pour une analyse géographique et territorialisée des inégalités sociales (voir *infra*), y compris dans le contexte de phénomènes conjoncturels comme la crise sanitaire débutée au printemps 2020 qui a montré d'assez nettes oppositions entre ceux contraints de demeurer dans leur seule et unique résidence, dans des lieux parfois peu attractifs, et ceux qui, au contraire, pouvaient choisir une mobilité vers une résidence secondaire éloignée des grandes concentrations de populations.

La prise en compte des acteurs spatiaux et la notion de l'« habiter »

Les relations entre populations, dynamiques de peuplement et territoires sont au cœur d'un jeu d'acteurs spatiaux. Les habitants eux-mêmes sont une catégorie spécifique et essentielle d'acteurs, désormais bien prise en compte par la recherche géographique. Il faut penser ici à raisonner en termes de diversité sociale (la pauvreté comme la gentrification, urbaines ou rurales, deviennent davantage visibles). La notion d'« habiter », très présente dans la recherche et peut-être encore davantage dans les programmes de géographie du secondaire (en particulier en collège), est une traduction concrète de cet intérêt porté aux acteurs du quotidien, y compris aux actrices car une place croissante est désormais faite aux femmes. Apparue dans les années 1990, la notion d'« habiter » s'inspire de la géographie sociale et culturelle des années 1970 et 1980 (concept d'« espace vécu » par Armand Frémont, géographie humaniste et de la perception par Antoine Bailly et Guy Di Méo). Il renvoie à la manière de résider et de pratiquer un lieu, mais aussi aux représentations qui sont associées à ces pratiques et qui sont très différentes selon les individus ou les groupes sociaux.

C'est aussi une façon de prendre en compte la complexité des territorialités des populations, entre des phénomènes de « déterritorialisation » (par exemple le poids des mobilités ou la diffusion des réseaux numériques) et de « reterritorialisation » (par exemple la création de quartiers résidentiels fermés ou encore l'identification, dans le cadre de l'action publique et de la politique de la ville, de quartiers prioritaires). Les candidats devront ainsi connaître, pour l'étude de l'« habiter », les travaux d'Olivier Lazzarotti, de Mathis Stock, de André-Frédéric Hoyaux ou encore de Brigitte Frelat-Kahn.

Une France des métropoles face à une France « périphérique » ?

La métropolisation est sans conteste l'une des dynamiques spatiales aujourd'hui les plus puissantes dans les territoires français, comme ailleurs dans le monde, renforçant sans cesse l'attractivité des grandes aires urbaines (ou d'attraction) et polarisant le peuplement à toutes les échelles. Certains géographes, par exemple Christophe Guilluy, ont avancé l'idée d'une fracture territoriale croissante entre une France des métropoles, concentrant les activités économiques, les fonctions de commandement et le dynamisme, et une « France périphérique » (espaces ruraux, espaces périurbains) qui, au contraire, cumulerait les handicaps et se trouverait de plus en plus marginalisée du fait de son exclusion de la métropolisation et de la mondialisation, et d'une moindre attractivité pour les populations. Il est vrai que face à une dizaine de métropoles dont le poids ne cesse de se renforcer (Lyon, Toulouse, Bordeaux, Lille, Strasbourg...), les villes petites et moyennes voient leurs centres se dévitaliser tandis que la plupart des espaces ruraux connaissent des formes de déprise. Ceci étant dit, le programme invite à des approches nuancées et différenciées, comme l'ont montré les travaux de plusieurs géographes ces dernières années (Aurélien Delpirou ou Samuel Depraz par exemple). En réalité, les territoires dits « périphériques » sont d'une grande diversité. Certains espaces périurbains sont ainsi prospères et très bien intégrés au territoire national, tandis que certains espaces ruraux faiblement peuplés et isolés connaissent des formes de revitalisation et même, parfois, des dynamiques de repeuplement. Des économistes (comme Laurent Davezies) ont par ailleurs montré que les territoires dits « périphériques » sont loin d'être toujours oubliés par les pouvoirs publics. Les flux « invisibles » de la circulation monétaire engendrés par les mécanismes de solidarité nationale sont très favorables aux zones rurales et périurbaines. L'Île-de-France redistribue ainsi aujourd'hui vers la province, via les budgets de l'État et de la Sécurité sociale, environ 10 % de son PIB. Par ailleurs, l'économiste et sociologue Pierre Veltz, dans un essai récent (*La France des territoires, défis et promesses*, 2019), estime qu'il est possible d'aboutir à une organisation territoriale équilibrée fondée sur des interdépendances entre métropoles, villes moyennes et espaces ruraux. Des études récentes sur la géographie électorale (celles de Jean Rivière ou d'Aurélien Delpirou par exemple) ont par ailleurs mis à mal la thèse simpliste qui consiste à expliquer que le vote protestataire ou le vote blanc progresserait de manière presque mécanique au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la ville-centre vers les couronnes périurbaines puis le rural.

Ceci étant dit, la coupure sociale entre les métropoles et le reste du territoire est aujourd'hui tangible, et bien mesurée par un ensemble d'indicateurs produits par les pouvoirs publics. Un rapport du CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) publié en février 2019 montre ainsi une polarisation sociale accrue dans la mobilité résidentielle : les cadres et les catégories aisées privilégient les métropoles et plus largement les zones favorisées, tandis que les catégories modestes privilégient la proximité et, par la force des choses (coûts du foncier et de l'immobilier), les zones moins favorisées, dans les banlieues et les espaces périurbains. Mais ces données ne suffisent probablement pas à conclure à une coupure entre « deux France ».

La question des inégalités socio-territoriales

Ces réflexions permettent ainsi d'introduire la question des inégalités sociales, qui sont à la fois un révélateur et un puissant facteur explicatif dans les dynamiques de peuplement qui animent les territoires, à toutes les échelles spatiales. Les difficultés économiques de ces dernières années, puis la crise sanitaire débutée au printemps 2020 ont souligné à quel point les lieux de vie des populations sont révélateurs

de profondes inégalités quant à l'accès aux services, aux contraintes de mobilité ou encore à la qualité de vie. Ces questions ne sont pas nouvelles en géographie – Henri Lefebvre parlait ainsi de « justice spatiale » dès la fin des années 1960, suivi par Alain Reynaud (*Société, espace et justice*, 1981) – mais elles ont été profondément renouvelées depuis une vingtaine d'années, en particulier dans le cadre des études sur les dynamiques périurbaines de plus en plus axées autour des thématiques de l'aménagement, de l'habiter, de la ségrégation sociale ou encore de la gouvernance urbaine. La thèse de Laurent Cailly en 2004 est ainsi centrée sur les pratiques spatiales et les identités sociales des périurbains de l'aire urbaine de Tours. Pour des géographes comme Jacques Lévy ou Jacques Donzelot, le choix de venir habiter dans le périurbain témoignerait avant tout d'un rejet et d'un refus de l'urbanité et de l'altérité, et même d'une forme de sécession urbaine privilégiant la quête de l'entre-soi. D'autres géographes, par exemple ceux qui ont participé à l'ouvrage collectif *Habiter les espaces périurbains* (2012) comme Rodolphe Dodier ou Laurent Cailly, au contraire, mettent en avant l'existence d'une véritable identité périurbaine, d'une « périurbanité », avec des réseaux de sociabilité aussi développés qu'en ville, des rapports sociaux entre voisins souvent plus importants, notamment le week-end, moment de la semaine durant lequel les périurbains quittent peu leur domicile.

Les disparités sont en effet de plus en plus marquées à l'échelle intra-urbaine c'est-à-dire à l'intérieur des aires d'attraction des villes et à l'intérieur des villes, d'autant plus lorsqu'il s'agit de métropoles. Il s'agit là d'une ligne de fracture qui n'est certes pas nouvelle, les villes n'ayant jamais été socialement homogènes, mais qui s'est renforcée ces dernières années surtout au niveau socio-économique. Les espaces urbains sont ainsi marqués par des processus de ségrégation socio-spatiale, plus ou moins visibles dans les paysages. Schématiquement, les contrastes sont de plus en plus nets entre une partie du centre-ville, qui s'est « embourgeoisé » à partir des années 1990 (phénomène de « gentrification », encore analysé récemment par Anne Clerval dans *Paris sans le peuple*, 2016), et une partie des banlieues, celles en difficultés qui correspondent souvent aux « grands ensembles » construits dans les années 1960-1970 et aujourd'hui fortement dégradés. Les banlieues elles-mêmes connaissent cette tendance à la dualisation, car une partie d'entre elles sont habitées par des catégories sociales nettement plus aisées qui recherchent un habitat individuel fait de villas sur des terrains assez vastes et coûteux.

Populations, peuplement et aménagement des territoires

C'est entre autres pour essayer de réduire ces inégalités et ces déséquilibres que les pouvoirs publics, au premier rang desquels l'État, ont mis en œuvre un ensemble de politiques d'aménagement et de développement des territoires. Les enjeux d'équité et d'égalité entre les territoires, et donc entre les populations qui y habitent, sont cruciaux, aussi bien à l'échelle nationale (grands axes structurants, politique des transports) qu'à l'échelle locale (maintien des services publics et de proximité, quartiers prioritaires de la politique de la ville). La diversité des aménagements locaux proposés aux populations s'inscrit dans les objectifs et les enjeux des politiques de peuplement (logement, rénovation urbaine, construction des écoquartiers, proximité des aménités environnementales, etc.). Si la connaissance détaillée des politiques de l'aménagement des territoires et de leur historique n'est pas requise, en revanche il faut en connaître les grandes lignes pour mieux comprendre les dynamiques démographiques : savoir ce qu'ont été dans les années 1960, la politique des métropoles d'équilibre, celle des villes nouvelles ou encore celle des grands travaux littoraux, fait partie de la culture géographique générale. De ce point de vue, la lecture d'un chapitre dans un des nombreux manuels généraux sur la géographie de la France est suffisante.

Par ailleurs, la connaissance élémentaire du maillage administratif des territoires français est nécessaire, même si ces maillages n'entrent pas, en tant que tels, dans le cadre du programme. L'impact de ces découpages territoriaux n'est pas direct sur le peuplement, mais ils peuvent modifier le rapport entre les populations et leurs territoires, et ils mettent en exergue le rôle des habitants en tant qu'acteurs spatiaux, parfois capables de se mobiliser face aux pouvoirs publics et aux réformes administratives.

Les dimensions politiques et géopolitiques du programme

Les populations dans leurs territoires et les processus de peuplement sont aussi à envisager dans leurs dimensions politiques et géopolitiques, sans jamais perdre de vue l'approche géographique et spatialisée. Il faut effectivement envisager la question de la citoyenneté et des liens sociaux, à travers la géographie électorale et les mobilisations locales de collectifs de citoyens, mais aussi plus largement tous les conflits d'aménagements et d'usages opposant différents acteurs spatiaux et mobilisant les habitants pour la défense de leur cadre de vie (ce qui rejoint donc, aussi, les enjeux environnementaux). La recherche récente insiste sur cette dimension géopolitique locale (Philippe Subra, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, 2012). En effet, depuis les années 1980 la société civile s'est de plus en plus affirmée jusqu'à devenir un acteur incontournable soit pour réclamer des aménagements soit au contraire pour les empêcher ou les dénoncer. Cette émergence de la société civile puise ses origines dans mai 1968 puis dans les grandes mobilisations populaires des années 1970 contre les centrales nucléaires (ainsi à Plogoff en Bretagne) et contre les projets militaires (ainsi les grandes manifestations à partir de l'été 1972 et jusqu'en 1981 contre la construction d'un terrain militaire sur le Larzac, dans l'Aveyron). Elles montrent la volonté des locaux d'une appropriation territoriale. Les travaux sur les dynamiques périurbaines (voir *supra*) montrent eux aussi cette tendance à la recherche d'une forme de contrôle territorial (fermeture résidentielle).

Une thématique fortement ancrée dans les programmes scolaires du collège et du lycée

L'étude de la population et des dynamiques de peuplement de la France est très présente dans les programmes de l'enseignement secondaire, du cycle 3 jusqu'au cycle terminal. Au collège, la notion d'« habiter » constitue le fil conducteur du programme de géographie de la classe de Sixième (cycle 3), puis les questions démographiques sont abordées à l'échelle mondiale en classe de Cinquième (cycle 4). Le programme de la classe de Troisième est quant à lui entièrement consacré aux dynamiques territoriales de la France (métropole et outre-mer).

Au lycée, chaque programme est organisé autour d'un processus géographique central : les transitions en classe de Seconde, les recompositions en classe de Première, la mondialisation en classe de Terminale. Ces programmes de géographie en vigueur depuis 2019 ont par ailleurs renforcé la présence de la France, abordée systématiquement dans les trois niveaux, ce qui représente une innovation majeure puisque, traditionnellement, la France était abordée uniquement en classe de Première... depuis 1890 ! De ce point de vue, c'est un vrai changement de paradigme. Pourquoi accorder une telle place à la France et à ses territoires ? La finalité est triple :

- il s'agit de travailler avec les élèves le raisonnement multiscalair, en leur montrant, à chaque fois, comment ces processus globaux, vus à l'échelle mondiale, affectent aussi les territoires français.